

Règlement intérieur du 21^{ème} Open International de Malakoff

Article 1 : ORGANISATION

Le tournoi a lieu du 12 au 20 avril 2025 à la salle des fêtes Jean Jaurès, 13 avenue Jules Ferry 92240 Malakoff.

Il est homologué par la FFE et la FIDE.

La licence A pour la saison en cours est obligatoire pour les joueurs français.

Le tournoi est ouvert aux 324 premiers inscrits non suspendus par la FFE ou la FIDE ayant réglé les droits d'inscription.

Attention : le pointage est obligatoire pour tous les participants. Tout joueur n'ayant pas pointé sur le lieu du tournoi avant 13h30 le 12 avril 2025 ne sera pas apparié à la ronde 1.

Les joueurs non licenciés en France et sans code FIDE devront accepter d'être enregistrés sous le code FRA et ne peuvent pas prétendre à un prix par catégorie Elo. Un classement estimé leur sera attribué.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Article 2 : FORFAITS

Les joueurs forfaits sans prévenir ne sont pas appariés à la ronde suivante.

Le forfait est déclaré **1 heure** après le début officiel de la ronde.

Une absence non prévenue et sans motif valable (la recevabilité du motif est laissée à l'appréciation de l'organisateur) entraîne l'exclusion du tournoi.

Les joueurs désirant s'absenter à une ronde doivent prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

Les joueurs ne peuvent solliciter aucun BYE pendant ce tournoi.

Article 3 : CADENCE

L'open se joue en 9 rondes en cadence Fischer de 1h30/40coups + 30 minutes + 30 s par coup.

Article 4 : APPARIEMENTS

Les appariements sont établis au Système Accéléré Dégressif à l'aide du logiciel PAPI 3.3.8.

Les appariements officiels sont affichés dans la salle de jeu une heure après la fin de la ronde précédente. Les appariements publiés sur internet ne sont donnés qu'à titre indicatif, seuls les appariements affichés en salle font foi.

Article 5 : DEPARTAGES

1^{er} départage : Buchholz tronqué.

2^{ème} départage : Performance.

En accord avec l'article C07-16.6 des règles de la FIDE concernant les départages, la prise en compte des parties non jouées se fera selon la méthode de calcul utilisée par le logiciel PAPI 3.3.8.

Article 6 : ARBITRES

Principal : John LEWIS, Arbitre International

Adjoint : Stéphane GOBERT, Arbitre FIDE

Adjointe : Claire GOBERT, Arbitre Fédéral Open 2

Adjointe : Julie COLIN, Arbitre Fédérale Open 2

Article 7 : SALLE DE JEU

La salle de jeu comprend les zones de jeu, la salle d'analyse, les toilettes, la buvette, la zone fumeur, et le podium.

Article 8 : HORAIRES

| | | |
|-----------------|----------|-------|
| Fin du pointage | 12/04/25 | 13h30 |
| Ronde 1 | 12/04/25 | 14h00 |
| Ronde 2 | 13/04/25 | 14h00 |
| Ronde 3 | 14/04/25 | 14h00 |
| Ronde 4 | 15/04/25 | 14h00 |
| Ronde 5 | 16/04/25 | 14h00 |
| Ronde 6 | 17/04/25 | 14h00 |
| Ronde 7 | 18/04/25 | 14h00 |
| Ronde 8 | 19/04/25 | 14h00 |
| Ronde 9 | 20/04/25 | 10h00 |
| Remise des prix | 20/04/25 | 16h00 |
| Vin d'honneur | 20/04/25 | 17h00 |

Article 9 : PRIX

Les prix sont non cumulables. Les prix par catégorie sont garantis pour un minimum de 5 joueurs par catégorie.

La liste des prix sera affichée avant la ronde 5.

Les joueurs avec un classement estimé ne peuvent pas prétendre aux prix par catégorie Elo.

Les prix du classement général sont partagés au système HORT (plancher à 50€) et arrondis à la dizaine d'euros la plus proche.

Les prix spéciaux et par catégorie Elo sont attribués, en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant est appliqué :

- Prix du classement général ;
- Prix par catégorie Elo ;
- Prix spéciaux.

Un joueur forfait à la ronde 9 ou absent à la remise des prix est considéré comme renonçant ipso-facto à son prix.

Règlement intérieur du 21^{ème} Open International de Malakoff

Article 10 : REGLES

Il est interdit aux joueurs :

- a) D'avoir, en cours de partie, un appareil électronique sur eux, à l'exception des appareils à usage médical. L'utilisation des autres matériels électroniques est strictement interdite dans la zone de jeu. Les appareils électroniques, en particulier les téléphones, doivent être complètement éteints et placés dans un sac qui ne quitte pas la place du joueur durant toute la partie. Ils peuvent aussi être déposés éteints sous leur responsabilité dans une caisse prévue à cet effet près de la table d'arbitrage ;
- b) D'analyser en dehors de la salle d'analyse ;

- c) De boire de l'alcool, de manger et de blitzer dans la zone de jeu.

Une tenue correcte est exigée.

Les discussions et lectures suspectes sont proscrites.

Dans le cadre des mesures relatives au respect du Fair-Play, tout joueur refusant de se conformer aux directives de l'arbitre pourra être sanctionné de la perte de sa partie et de l'exclusion du tournoi.

La participation au tournoi entraîne l'acceptation :

- a) Du règlement intérieur ;
- b) De la charte du joueur d'échecs FFE ;
- c) Des règles du jeu FIDE en vigueur

Les contrevenants à ces règles seront sanctionnés.

L'Arbitre Principal
John LEWIS

L'Organisateur
Davy RIBOUD